



**Rectorat**

**Académie de Dijon**

**2012 - 2013**

# Comité technique académique

**Mardi 25 juin 2013**

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

# L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)



**Création à la rentrée 2013 d'une Ecole Supérieure du  
Professorat et de l'Education dans chaque académie.**

**L'ESPE est une composante universitaire dotée d'un budget  
propre, qui est intégré au budget de l'établissement de  
rattachement.**

- **L'ESPE est porteuse d'un projet de site qui associe des  
équipes pédagogiques, de recherche et de services qui vont  
bien au-delà des moyens propres de la composante  
universitaire.**

### La construction de l'ESPE de Bourgogne :

Dès l'automne 2012 un travail étroit avec l'université de Bourgogne et sa composante IUFM.

- un comité de pilotage présidé par la rectrice,
- des groupes de travail thématiques :
  - formation – recherche
  - budget finances
  - gouvernance

composés de représentants de l'université et de représentants de l'académie (secrétariat général, DASEN, corps d'inspection, personnels de direction).

## ESPE : la mise en place dans l'académie

La construction de l'ESPE de Bourgogne :

- Présentation d'un pré-projet le 28 février
- Remontée du dossier d'accréditation (1<sup>ère</sup> version) le 25 mai
- Remontée du dossier d'accréditation (2<sup>ème</sup> version) le 29 juin

A chaque étape le ministère fait un retour aux académies des thématiques à approfondir, à modifier ou à préciser.

→ mise en place de l'école à la rentrée 2013 pour la formation initiale.

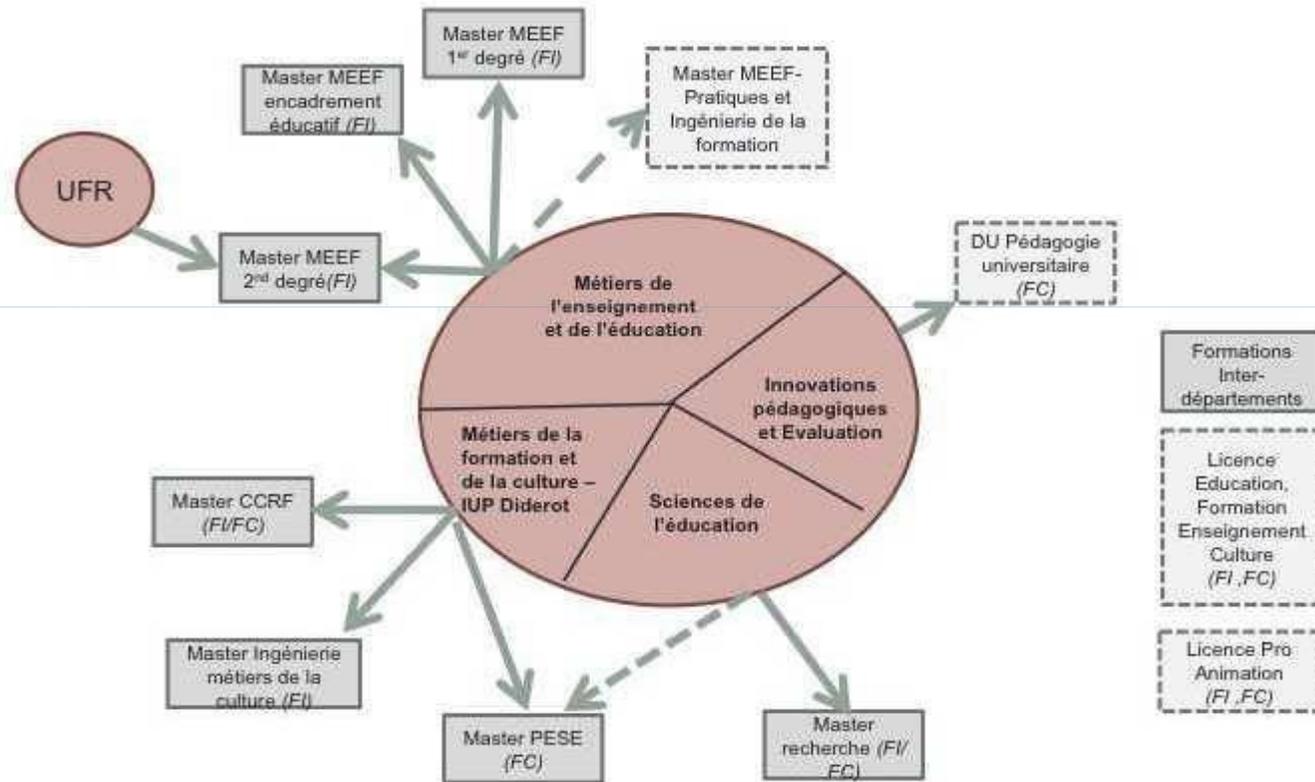
L'organisation interne de l'ESPE autour de 4 grands axes :

1. Le département des métiers de l'enseignement et de l'éducation
2. Le département des métiers de la formation et de la culture
3. Le département des sciences de l'éducation – analyse des systèmes éducatifs
4. Le département des innovations pédagogiques et de l'évaluation des formations et des enseignements

# ESPE : les grands axes

## ESPE Bourgogne: Pôle Education-Formation-Enseignement-Culture

Les départements du pôle et les diplômes proposés  
(Formations Initiales : FI et Formations Continues : FC)



### Partenariats et fonctions supports :

- Les composantes et laboratoires de l'uB sont en partie intégrés à l'ESPE,
- Les premiers partenariats assurés par les structures dépendantes des services centraux ou communs de l'université et dédiées à la formation, à l'insertion, à l'évaluation, à l'innovation et à l'accompagnement pédagogique, à la diffusion de la culture scientifique, aux échanges internationaux et aux ressources documentaires : (SIO, PFIP, SCD, SUFCOB, CFOAD, relations internationales...)
- D'autres partenariats à développer avec des instituts ou organismes de recherche (IREM, AgroSup, Cnam, C2R).
- Un ensemble de partenariats externes à structurer (collectivités locales notamment).

### La gouvernance :

- Le conseil d'école : 30 membres
  - 15 personnalités extérieures,
    - 8 étant désignées par le recteur.
- prise en compte des préoccupations de l'employeur.
- Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique
- Le conseil scientifique

L'offre de formation :

Les master MEEF : 3 mentions

- 1<sup>er</sup> degré (PE)
- Encadrement éducatif (CPE)
- 2<sup>nd</sup> degré (professeur de lycée et collège, PLP)

Le département « sciences de l'éducation » (L3 et master)

Le département « ingénierie des métiers de la formation et de la culture » (masters)

Le département « innovations pédagogiques et évaluation des enseignements » (formation continue)



L'offre de formation :

L'offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

Accompagnement du dispositif EAP : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique, suivi du dispositif.

Les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues (CLES et C2i2e).



**L'organisation territoriale de l'ESPE :**

**Elle s'organise autour de 5 sites territoriaux : Auxerre, Chalon-sur Saône, Dijon, Mâcon et Nevers.**

**La formation continue :**

**À terme, elle concernera tous les professeurs et enseignants du 1<sup>er</sup> degré au supérieur.**

**Recherche de cohérence des projets des ESPE de Dijon et de Besançon afin de favoriser, à terme, un rapprochement.**